

ces, par ses actes, il a montré qu'il est un véritable citoyen du grand empire britannique.

Quand, en 1907, les manufacturiers exercèrent une pression sur ce gouvernement pour faire reviser le tarif, cette pression fut si forte que tout le monde croyait que la revision se ferait dans le sens du relèvement. Les manufacturiers envahirent en foule les couloirs de cette Chambre et inondèrent le premier ministre de requêtes demandant que le tarif fût relevé. Eh bien, il a été faite une revision à leur demande, et je suis fier de dire que, même sous le poids d'une telle pression, le Gouvernement, au lieu de céder aux requêtes des manufacturiers, revisa le tarif dans le sens d'une réduction. Si aujourd'hui le Gouvernement mettait en vigueur le tarif qui existait quand le premier ministre est arrivé au pouvoir, il faudrait tirer des poches du peuple pour \$10,000,000 de droits par année de plus qu'il a payé. Quand les conservateurs ont été culbutés du pouvoir, si le tarif qui était alors en vigueur n'avait pas été modifié, les consommateurs auraient payé jusqu'à ce jour au delà de \$100,000,000 de droits de plus qu'ils n'ont payés. Voici quelque chose dont le parti libéral peut être fier. Bien qu'il ne soit pas allé aussi loin que je l'aurais désiré, il est allé dans la bonne direction et a épargné au peuple, en chiffres ronds, plus d'un million de dollars par année par suite des réductions qu'il a effectuées. De sorte que, si je voudrais qu'on montrât un peu plus de célérité, je suis heureux de pouvoir dire que, entre les deux partis, il n'y a, en mon âme et conscience, aucun doute sur celui qu'il est de mon devoir d'appuyer sur cette question.

M. R. S. LAKE (Qu'Appelle): L'honorable monsieur me pardonnera, j'en suis sûr, si je ne m'étends pas d'une manière particulière sur le discours très intéressant et volumineux qu'il vient de prononcer. Si je ne le fais pas, c'est parce qu'il a simplement prononcé une dissertation sur des principes généraux, sur la question du libre-échange comme étant opposé à la protection, et il s'est tenu avec soin éloigné de la question qui est actuellement devant nous. J'attendais de lui quelque chose de plus pratique sur ce point, et j'aurais été heureux de l'entendre dire s'il était prêt à appuyer la motion de mon honorable ami de Portage-la-Prairie (M. Meighen) ou s'il ne l'était pas. Mais il ne nous a pas donné la moindre indication sur ce point. Il a dénoncé le système de la protection comme étant un système abominable, comme un système d'extorsion, comme une législation de classe, mais il devrait se rappeler que l'honorable ministre des Finances (M. Fielding) parlant au nom du Gouvernement a admis, il n'y a pas longtemps, que le principe de la protection était encore embau-

mé dans sa politique. En dénonçant la protection, l'honorable monsieur dénonce donc les hommes mêmes qu'il appuie tout le temps de son vote. Il peut élever la voix en faveur du libre-échange, mais les actes parlent plus haut que les paroles, et quant on en vient aux actes, nous le trouvons toujours avec le parti qui a maintenant adopté le principe de la protection. Non seulement, comme l'a montré mon honorable ami de Portage-la-Prairie (M. Meighen) le parti adverse est encore un parti de protection, mais il a considérablement augmenté la protection sur certains articles, en comparaison avec ce qu'elle était en 1896, alors que les conservateurs étaient au pouvoir. Un article spécial a été mentionné aujourd'hui par mon honorable ami de Portage-la-Prairie, et il a donné la preuve la plus abondante que la protection sur cet article avait été augmentée par le présent Gouvernement, comme elle l'a été, j'ose le dire, sur presque tous les autres articles sur lesquels des droits de douane sont prélevés.

L'hon. M. HAGGART (Lanark): Très bien! très bien!

M. LAKE: Cela est bien compris par cette Chambre, et cela explique en partie la forte augmentation des prix qui s'est produite. L'honorable député a consacré un peu de temps à l'association des manufacturiers, qu'il condamne en termes non mesurés, aussi bien que la délégation qu'elle a envoyée auprès du premier ministre.

Mais cette délégation a-t-elle demandé une augmentation des droits? Non, simplement que les droits ne soient pas modifiés. Les manufacturiers sont satisfaits des droits actuels. Comment se fait-il alors que l'honorable député puisse appuyer le Gouvernement? Je crains qu'il n'ait copié le premier ministre qui, tout en mettant en pratique la protection, se lève pour proclamer qu'il est libre-échangiste. Il me rappelle ces personnages qui assistent aux assemblées de tempérance et parlent en faveur de la sobriété complète mais qui n'ont aucun scrupule à prendre eux-mêmes de l'alcool. Le premier ministre se dit libre-échangiste et pourtant, durant quinze années il a mis en pratique régulièrement et avec persistance la protection.

J'aurais voulu demander à l'honorable député de Moosejaw (M. Knowles), s'il n'avait pas quitté aussi rapidement la salle à la fin de son discours, comment il se fait qu'il n'ait pas prêché l'an dernier l'évangile libre-échangiste. Au commencement de la dernière session, il a inscrit au feuillet l'avis suivant:

M. Knowles.—Résolution proposée. Que dans l'opinion de cette Chambre il est à désirer que le Gouvernement prenne immédiatement en sérieuse considération la réduction du tarif des douanes du Canada, particulièrement en ce qui concerne les articles et les instruments nécessaires aux classes agricoles.